

INFORMATIONS ET DIRECTIVES CONCERNANT L'INSCRIPTION EN BACHELOR**Ouverture des inscriptions en ligne le lundi 6 janvier 2020 dès 10h00**

Le document « Information aux candidat-e-s aux formations Bachelor des filières du domaine Santé de la HES-SO (Ergothérapie, Nutrition et diététique, Ostéopathie, Physiothérapie, Sage-femme (formation initiale et formation seconde), Soins infirmiers, Technique en radiologie médicale) » est un document émis par le Conseil de domaine santé de la HES-SO. Veuillez en prendre connaissance avant votre inscription.

A Genève, vous pouvez vous inscrire pour les filières : Physiothérapie, Nutrition et diététique, Sage-femme, Soins infirmiers et Technique en radiologie médicale.

Pour une admission en septembre 2020, les dossiers complets doivent être enregistrés au plus tard le :

Judi 20 février 2020, 17h

Votre inscription ne sera prise en compte que si :

- elle est accompagnée de toutes les pièces demandées
- la finance d'inscription, non remboursable, a été réglée

L'envoi de votre dossier d'inscription par e-mail ou en version papier n'est pas recevable, seule l'inscription en ligne fait foi !

Informations sur le suivi du dossier

Un accusé de réception automatique est envoyé par courrier électronique dès la validation de votre formulaire d'inscription. Ce dernier atteste du bon déroulement des étapes d'inscription et doit être conservé comme preuve par la ou le candidat-e. Il ne valide pas que le dossier est complet ni que les pièces envoyées soient conformes à ce stade. En cas de non réception de ce message (veuillez bien vérifier dans vos spams si vous ne l'avez pas reçu dans votre boîte générale), nous vous invitons à en informer le service des admissions par e-mail.

Pour les inscriptions dans les filières régulées (Nutrition et diététique, Physiothérapie et Sage-femme), les candidat-e-s recevront **dès le mois de mars par e-mail** les convocations pour la passation des épreuves de régulation. Les résultats ainsi que les décisions d'admission seront adressés **courant mai 2020, par courrier postal uniquement**.

Pour les inscriptions dans la filière Soins infirmiers, les instructions pour la suite de la procédure d'admission parviendront aux candidat-e-s **courant mai 2020, par e-mail**.

Pour les inscriptions dans la filière Technique en radiologie médicale, les décisions d'admission ainsi que les instructions pour la suite de la procédure d'admission parviendront aux candidat-e-s **courant mai 2020, par courrier postal uniquement**.

Tous les candidat-e-s admis-e-s seront convoqué-e-s durant l'été pour effectuer leur immatriculation. La présence du candidat-e à ce rendez-vous est obligatoire.

Tous les titres étrangers doivent être acquis à l'inscription. Pour les documents qui ne sont pas rédigés en français, allemand, anglais ou italien, une traduction authentifiée des documents (diplômes et relevés de notes) est demandée. Les évaluations des titres étrangers sont réalisées sur la base de la liste établie par Swissuniversities en prenant en compte les conditions d'admission pour l'ensemble des cantons de la HES-SO : <https://www.swissuniversities.ch/fr/themes/etudes/admission-aux-hautes-ecoles-universitaires/pays>

L'admission dans les filières de la santé implique de se soumettre aux exigences en matière de vaccinations dictées par les institutions de formation pratique. Pour les entrées directes, un rapport médical vous sera demandé durant la procédure d'admission. Il vous sera aussi demandé de vérifier vos couvertures d'assurances maladie, accident et responsabilité civile sur la base de la législation suisse en vigueur et de la couverture garantie par l'école durant les études, y compris la formation pratique. Ces informations seront transmises avec les décisions d'admission courant mai 2020.

Conditions financières

Les taxes d'études pour les années en **Bachelor** sont de CHF 500.- par semestre pour tous les étudiant-e-s. Les contributions aux frais d'études s'élèvent à CHF 150.-/an.

Epreuves de régulation

Calendrier 2020

Ergothérapie	A confirmer
Nutrition et Diététique	A confirmer
Ostéopathie	A confirmer
Physiothérapie	A confirmer
Sage-femme	A confirmer
Sage-femme, formation seconde	A confirmer

Les horaires vous seront communiqués dans l'e-mail de convocation.

Mesures de sélection supplémentaires concernant les filières régularisées de la Haute école de santé de Genève

En conformité avec le Règlement d'admission en Bachelor dans le domaine Santé HES-SO : https://heds.prod.hesge.ch/heds/sites/default/files/documents/FormationBase/Admission/reglement_dadmission_en_bachelor_dans_le_domaine_sante_hes-so.pdf, article 2bis, la HEdS-GE applique des mesures de sélection supplémentaires. Seront admis-e-s en priorité les candidat-e-s, répondant aux conditions d'admission, qui disposent d'un titre suisse ou d'une attestation de réussite des modules complémentaires délivrée par un canton suisse. Ces candidat-e-s sont admis-e-s en fonction de leur classement à l'issue des épreuves de régulation organisées par le domaine Santé HES-SO.

Mesures de sélection concernant la filière non régulée en Soins infirmiers de la Haute école de santé de Genève

En conformité avec le Règlement d'admission en Bachelor dans le domaine Santé HES-SO : https://heds.prod.hesge.ch/heds/sites/default/files/documents/FormationBase/Admission/reglement_dadmission_en_bachelor_dans_le_domaine_sante_hes-so.pdf, article 2 bis, la HEdS-GE applique des mesures de sélection à l'admission dans la filière Soins infirmiers. Seront admis-e-s en priorité les candidat-e-s, répondant aux conditions d'admission, qui disposent d'un titre suisse ou d'une attestation de réussite des modules complémentaires délivrée par un canton suisse. Les candidat-e-s titulaires d'un titre étranger reconnu comme équivalent à un titre de haute école suisse, sont invité-e-s à s'inscrire dans une autre école de la HES-SO proposant une formation en Soins infirmiers.

Dans le cas où la capacité d'accueil de la filière est dépassée, les candidat-e-s titulaires d'un titre suisse ou de l'attestation répondant aux conditions susmentionnées seront retenu-e-s au mérite en prenant en compte les résultats obtenus dans la formation précédente (ex : moyenne à la maturité professionnelle santé-social, modules complémentaires santé, maturité spécialisée santé, etc.). A cette fin, les relevés de notes correspondants seront exigés ultérieurement si besoin. Le cas échéant, si plusieurs élèves venaient à avoir la même moyenne, sera appliqué en complément l'ordre d'arrivée de leur dossier d'inscription.

Les places de formation sont réparties entre toutes les catégories de titres ou résultats.

Dans le cas où des places de formation resteraient disponibles une fois cette sélection effectuée, les candidat-e-s disposant d'un titre étranger reconnu comme équivalent à un titre de haute école suisse se verront attribuer une place de formation selon la date de dépôt de leur dossier d'inscription complet et conforme.

A l'issue de ce processus les personnes ayant déposé une inscription au mois de mai suite à un refus dans une filière régulée, seront prises par ordre d'arrivée selon les places disponibles.

Attention: Toute information erronée ou remise de document falsifié peut conduire au refus définitif d'admission, à l'annulation de l'immatriculation, respectivement l'exclusion de la HES-SO.

Réf : PM/NE/VN/SMC – 12.12.2019

Pièces à fournir scannées en format PDF:

- 1 photo sur fond blanc **format passeport** récente en couleur (format jpg)
- Curriculum vitae à **jour** et en français, maximum 1 page A4
- Diplôme secondaire et/ou tertiaire

Pour les titres suisses : Maturité, Diplôme ES et Diplômes universitaires

Pour les titres français : le diplôme ainsi que le relevé de notes du Baccalauréat et vos diplômes du niveau tertiaire (si vous avez été à l'université)

Pour les autres titres étrangers : le diplôme ainsi que les relevés de notes des 3 dernières années de formation secondaire II et du niveau tertiaire (si vous avez été à l'université). Ces documents doivent tous être des copies certifiées conformes. Veuillez vous référer à *Swissuniversities* pour les conditions d'admission selon le pays où vous avez effectué votre formation afin de fournir les documents complémentaires si mentionnés (ex : attestation d'une université, examen complémentaire ECUS*)

- Attestation d'études ou de réussite des Modules complémentaires santé
- OU**
- Attestation de scolarité délivrée par l'ECG, pour les candidat-e-s inscrit-e-s à la Maturité spécialisée santé
 - Pièce d'identité valable recto-verso (carte d'identité ou passeport)
 - Pour les personnes de nationalité étrangère vivant à Genève, une copie du permis de séjour ou d'établissement valable ou une copie de l'ancien permis et l'attestation de demande de renouvellement

Nous vous informons que pour pouvoir effectuer leurs stages dans une institution socio-sanitaire, tous les étudiant-e-s doivent produire une pièce d'identité valable au minimum 2 mois avant le début des stages. Les étudiant-e-s étrangers et/ou frontaliers sont soumis à une **autorisation de travailler**. Les autorisations de travail ont une durée de validité limitée dans le temps et sont remises contre un émolument. Il est impératif que le permis de séjour (pour les étudiant-e-s résidents à Genève) soit établi et valable deux mois avant le début de la formation et pendant toute la durée de la formation. Faute de quoi l'étudiant-e-s ne pourra accomplir sa formation pratique.

- Justificatif (avis de débit si effectué en ligne) de la finance d'inscription de **CHF 150.-** par filière (ex : Sage-femme **et** Soins infirmiers = CHF 300.-) La taxe d'inscription peut être payée **dès le 2 janvier 2020**. Merci de bien vouloir indiquer le **motif du paiement ainsi que la/les filière-s choisie-s**. **Cette finance reste acquise à l'Ecole, même en cas d'abandon des formalités ou de non-admission.**

Paiement depuis la Suisse :

CCP N° 14-22103-1

Code IBAN : CH37 0900 0000 1402 2103 1

HES-SO Genève - HEdS

Motif : Inscription BSc et Nom de la filière choisie

Paiement depuis l'étranger :

Virement international en **francs suisses**

Banque Bordier & Cie – Rue de Hollande 16 – CH-1204 Genève,

compte N° GD021000 Clearing : 8767 – swift : BORDCHGG

Code IBAN : CH70 0876 7000 OGD0 2100 0

Motif : Inscription BSc et Nom de la filière choisie

Les frais sont à la charge du donneur d'ordre

- Diplôme DELF B2* de français
Obligatoire pour les non-francophones

Pour les candidat-e-s en procédure d'admission sur dossier (Atelier ASD) :

- En cours (fournir une attestation d'inscription à l'atelier ASD)
- Terminé (fournir le préavis positif de l'ASD)

***Examen complémentaire ECUS et DELF B2** : peuvent être passés et acquis durant la période d'admission (janvier à août). La ou le candidat-e sera placé-e sous réserve de la réussite de ces examens. Ils doivent être réussis avant la rentrée académique de septembre. Le cas échéant, le formulaire d'inscription à l'examen complémentaire ECUS vous sera adressé par nos soins.